

**COMMUNE DE CLANS****EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mille vingt-quatre et le cinq décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.
Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjointes, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : AURRAN Robert, BOUZIDI Yasmine, CATAVITELLO Thierry, FAVARO Marion, LAURENT Marianne, PAPIER Patrick, RALLON Daniel.
Absents excusés : MURAZZANO Marc représenté par AURRAN Robert
Absents non excusés : Madame SAMPEDRO Nathalie, Monsieur JACOB Patrick.

Nb de membres : 15
Présents : 13
Votants : 13
Pour : 13
Contre :
Abstention :

Délibération n° 2024-41D : DM n°3 COM

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante les inscriptions budgétaires suivantes :

Au fonctionnement :

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Opéra°	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
60612/011	Energie – Electricité	Fonc.	D				39 795.38 €	-346.00 €	-346.00 €
7392221/014	Fonds de péréquation des ressour	Fonc.	D				4 296.00 €	346.00 €	346.00 €

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	44 091.38 €	0.00 €	0.00 €
Recettes			
Différence (D-R)			

Total de la décision modificative :

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses	44 091.38 €	0.00 €	0.00 €
Recettes			
Différence (D-R)			

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré
APPROUVE la décision modificative ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 27/12/2024
Et publication ou notification du 27/12/2024



LE MAIRE
Roger MARIA